



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DU 27 JUIN POUR ASSURER LES RÔLES D'ASSESEUR ET SCRUTATEUR

Mis en ligne le 04 juin 2021

Mise à jour (18/06) : il manque encore des bénévoles pour le dimanche 27 juin après-midi.



Direction Ressources Internes et Modernisation / Service Elections

Elections départementales et régionales : on vote les 20 et 27 juin de 8h à 18h, au complexe sportif.

L'objectif sera de renouveler pour six ans les conseils départementaux et régionaux, deux collectivités locales impliquées dans la vie quotidienne.

Appel aux bénévoles :

Le service des élections de la ville recherche des assesseurs et des scrutateurs :

Ce sont des citoyens inscrits sur la liste électorale de la commune, ils sont placés sous la responsabilité du président du bureau de vote.

- L'assesseur participe au bon déroulement des opérations électorales. Durant le scrutin, l'assesseur vérifie que l'électeur est bien dans son bureau de vote et gère le flux des électeurs, il fait signer l'électeur sur la liste d'émargement. Inscriptions à faire dès que possible en mairie ou en appelant au 02 40 94 65 88

- Le scrutateur participe au dépouillement des bulletins de vote, au terme du scrutin. **Inscription le jour des élections, dans votre bureau de vote.**

Important : Afin d'appliquer au mieux les consignes sanitaires spécifiées dans la circulaire ministérielle d'organisation des élections, tous les bureaux de vote seront installés au complexe sportif – rue Simone de Beauvoir

- Salle olympique (bureaux de 1 à 4)
- La halle de raquettes (bureaux de 5 à 8). Un fléchage sera mis en place pour identifier les bureaux ; seuls 3 électeurs pourront être présents simultanément dans chaque bureau. **Pour ces scrutins, ne pas tenir compte du lieu de vote indiqué sur la carte électorale.**

Afin d'émarger la liste d'émargement, se munir de votre crayon : encre noire pour le 20 juin, encre bleue pour le 27 juin.

Seuls les nouveaux inscrits ont reçu des cartes électorales. RAPPEL : Une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Contact :

Service élections
02 40 94 65 88

Retrouvez l'ensemble des communiqués de presse de la mairie sur le site internet de la ville :
<http://treillieres.fr/mon-actu/communiqués-de-presse-4443.html>

Mairie de Treillières
57, rue de la mairie
44 119 TREILLIERES
Tél. 02.40.94.61.16
Courriel : mairie@treillieres.fr
www.treillieres.fr

04.06.2021



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.